

LYCEE J VIGO
Bd Bad Salzuflen
12100 MILLAU
12034 RODEZ CEDEX 09



Le lycée Jean Vigo vous informe qu'il lance un marché public à procédure adaptée pour l'acquisition :

de DEUX ENGINS TRAVAUX PUBLICS D'OCCASION

Les offres doivent être transmises au :

Lycée JEAN VIGO
Bd BAD SALZUFLEN
12100 MILLAU

Les conditions générales sont disponibles :

auprès - de l'Agent Comptable du lycée OU auprès - du Directeur Délégué aux Formations	05.65.59.53.00
---	-----------------------

<p align="center">Marché dans le cadre d'une procédure adaptée : ENGINS DE Travaux Publics</p>

I – Conditions générales d'achat :

Marché 2020 établi en application de l'article L. 2123-1 du code des Marchés Publics (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique)

A – Caractéristiques du marché.

Article 1 : Procédure.

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article L. 2123-1 du code des Marchés Publics.
Le pouvoir adjudicateur : le lycée Jean VIGO représenté par Monsieur le Proviseur.

Article 2 : Objet.

Acquisition de 2 Engins de travaux publics :
1 pelle mécanique et 1 mini pelle mécanique

Article 3 : Durée.

La durée du marché concerne une acquisition sur l'exercice 2020 sans possibilité de reconduction.

Article 4 : Documents régissant le marché.

- Offre du candidat conforme au CCTP (selon le modèle ci dessous) proposé et valant acte d'engagement,
- Présentes conditions générales d'achat,
- Règlements, décisions et recommandations en vigueur applicables aux articles du marché.

Article 5 : Comptable assignataire.

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable du lycée Jean VIGO. Les règlements seront effectués par mandats administratifs selon les délais et conditions réglementaires (30 jours calendaires après service fait).

B – les offres.

Article 6 : date limite de dépôt.

Les candidats sont invités à envoyer leur offre, en langue française, **avant le mercredi 26 février 2020 à 17h00, délai de rigueur,**

- Dépôt d'une offre par voie dématérialisée sur le site AJI : <https://mapa.aji-france.com/>
- Pour les envois par courrier : par lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Monsieur Le Proviseur
Lycée Professionnel Jean Vigo
Boulevard Bad Salzufflen
12100 MILLAU**

L'enveloppe devra obligatoirement être cachetée et portera la mention suivante :

« Marché à Procédure Adaptée – Acquisition engins TP : LP Jean Vigo – NE PAS OUVRIR »

Les offres resteront valides pour une durée de 60 jours après la date limite de dépôt.

Article 7 : Documents à fournir.

A l'appui de son offre, le candidat choisi devra produire les documents prévus à l'article 45 et 46 du code des Marchés Publics (en un seul exemplaire quelque soit le nombre de ses offres) :

- L'acte d'engagement
- Les documentations techniques des matériels proposés
- L'attestation des obligations fiscales,
- Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet,
- Toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature notamment en matière environnementale et de reprise des matériels en fin de contrat

Article 9 : Quantités.

Les quantités sont prévues dans le CCTP.

Article 10 : Qualité.

Les équipements proposés doivent répondre aux normes en vigueur

Article 11 : Détermination des prix.

Les prix proposés dans l'offre seront fermes et comporteront le coût du port et de l'emballage. Le montant du lot sera indiqué HT et TTC.

C – Jugement des offres.

Article 12 : critères de jugement.

Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et heure limites de remise des offres.

Avant l'ouverture des enveloppes contenant les offres et au vu des seuls renseignements relatifs aux candidatures, les candidatures qui ne peuvent être admises en application du I de l'article 52 du Code des Marchés Publics sont éliminées par l'acheteur.

Les critères de jugement sont par ordre décroissant :

- **la qualité technique du matériel (50%),**
- **le service après vente (20 %),**
- **le prix (30 %).**

Article 13 : livraisons.

Le matériel devra être livré dans les 30 jours après la commande et mis en service sur le site du lycée annexe du camp du Larzac hors vacances scolaire avec une certification d'un organisme de contrôle (voir CCTP).

D – Attribution du marché.

Article 15 : Attribution.

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui présentera après une phase de négociation si nécessaire, l'offre économiquement la plus avantageuse dans le respect des critères de jugement retenus

E – CCTP

L'offre doit comprendre les éléments suivants :

- Une Pelle Mécanique à Chenilles

Modèle 11 Tonnes (+ ou – 1T)

Postérieure à 2007

3000H maxi de fonctionnement

Attache rapide GODET.

Chenilles Fer

4 Godets :

1 Godet de curage 1600MM

1 Godet de terrassement 1000MM

1 Godet de terrassement 800MM

1 Godet de terrassement 400MM

Moteur puissance 70KW mini

Cabine équipée

Garantie 1 an sur site pièces et main d'œuvre

VGP à jour à la livraison

- Une Minipelle Mécanique à Chenilles

Modèle entre 5 et 6 Tonnes

Postérieure à 2014

3000H de fonctionnement maximum

Attache rapide GODET.

Moteur puissance supérieure à 40 KW

3 Godets :

1 Godet de curage 1500MM

1 Godet de terrassement 800MM

1 Godet de terrassement 400MM

Equipement Clapet de sécurité de flèche et de balancier

Cabine équipée (radio, Climatisation)

Garantie 1 an sur site pièces et main d'œuvre

VGP à jour à la livraison

Article 16 : Informations contractuelles complémentaires

L'acte d'engagement et le bon de commande sont les seuls documents contractuels. Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables est celui des marchés publics de fournitures courantes et de services.